



# EMAP ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

A lire attentivement  
(A retourner avec les pièces demandées)



Ancien élève

Nouvel élève

A partir du 6 juillet

## EMAP – ELEVE ADULTE

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

M /  F

Adresse : .....

.....

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_| Ville : .....

Téléphone : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/

Courriel :

Profession :

## ATELIERS SOUHAITES

⇒ PEINTURE

• Peinture contemporaine & recherche

Jeudi de 14h00 à 16h30

⇒ CREATION ARTS PLASTIQUES

Lundi de 17h30 à 20h30

⇒ DESSIN

• Modèle vivant

Mardi de 10h00 à 12h00

• Dessin d'observation

Mardi de 18h30 à 20h30

## DROITS D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2022-2023

Nom et prénom du redevable : .....

Je choisis de régler en une seule fois (novembre)

Je choisis de régler en deux fois (novembre et mars)

Le règlement s'effectuera par carte bancaire ou par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public à réception de la facture.

## DROIT A L'IMAGE

J'autorise

Je n'autorise pas

L'Ecole Municipale d'Arts Plastiques et la Ville de Périgueux à utiliser gracieusement des images où j'apparais dans tout document de présentation sur support papier, vidéo, site internet de la Ville, réalisé sans but lucratif.

Je m'engage à verser l'intégralité des droits d'inscription dès lors que l'élève est toujours inscrit après le 30 septembre et certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.

« Les informations communiquées sur cette fiche d'inscription ne sont utilisées qu'à des fins professionnelles et ne sont communiquées à aucun tiers. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit de consultation, modification ou suppression des données personnelles que nous détenons vous concernant. Pour toute demande, merci d'adresser un simple courrier au Délégué à la Protection des données de la Ville de Périgueux ».

A ....., le .....2022

Signature